Parcs Canada Parks Canada

Le 24 avril 2019

Madame Line Ouellet
Présidente
Conseil du patrimoine culturel du Québec
225, Grande-Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

OBJET : Plan de conservation du site patrimonial du Vieux-Québec

Madame,

Dans le cadre des consultations entourant le dépôt du plan de conservation du site patrimonial du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985, l'Agence Parcs Canada a été impliquée au cours du processus de rédaction et nous vous en remercions. Par la présente, nous désirons réitérer l'esprit des propos tenus par l'Agence au cours des consultations.

Parcs Canada gère plusieurs lieux historiques nationaux au sein de l'Arrondissement historique du Vieux-Québec ainsi que de nombreuses composantes associées au système défensif. Ces lieux contribuent de façon importante à la désignation de l'Arrondissement sur la liste des sites du patrimoine mondial, laquelle est notamment basée sur le fait que le Vieux-Québec représente « un exemple urbain cohérent et bien préservé, [...] (et) un exemple exceptionnel de ville coloniale fortifiée, de loin le plus complet au nord du Mexique »[1].

Valeur universelle exceptionnelle (VUE)

Au cours des diverses rencontres et révision de documents, les commentaires de l'Agence ont été principalement dirigés autour de l'intégration de la Valeur universelle exceptionnelle (VUE) aux orientations du plan de conservation. Le site patrimonial du Vieux-Québec comporte des valeurs qui lui sont propres et auxquelles se réfèrent des objectifs de conservation et de communication. Il importe que ces valeurs soient associées et en harmonie avec les valeurs attribuées à la plus haute désignation qu'un bien patrimonial peut se voir reconnaître, à savoir, sa reconnaissance sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Notion de *contexte*

Les caractéristiques du site patrimonial sont ancrées dans son *contexte*, une notion qui réfère notamment à l'environnement immédiat (ou distant) et qui contribue à la signification et à la singularité d'un bien patrimonial, peu importe son échelle. Le contexte inclut également les interactions avec le cadre naturel ainsi que les usages ayant créés et façonnés l'espace. Les biens patrimoniaux tels que le Vieux-Québec tirent leur valeur et

[1] Valeur universelle exceptionnelle, critère IV, Arrondissement historique du Vieux-Québec, Site Internet de l'UNESCO, consulté [EN LIGNE], mars 2019, https://whc.unesco.org/fr/list/300.

Canada

leur unicité, notamment, de leurs relations significatives avec leur milieu physique, visuel ou culturel. La sensibilité à l'importance du contexte dans ses dimensions matérielles et immatérielles est fondamentale à la préservation du bien. Cette même notion de contexte peut également aider à définir et à encadrer certaines actions ou projets d'intervention. Il pourrait être pertinent d'intégrer cette notion au plan de conservation afin de sensibiliser les lecteurs et les utilisateurs à cette considération. Cette notion permettrait également aux décideurs d'aiguiller les promoteurs et les propriétaires sur l'environnement immédiat au sein duquel les projets sont déposés. Bien qu'aucune zone tampon ne soit officiellement établie pour la protection de l'Arrondissement historique du Vieux-Québec, il importe de considérer le contexte d'insertion des projets déposés.

Végétation

Bien que la végétation soit, dans une certaine mesure, un élément caractéristique du Vieux-Québec, notamment avec ses parcs et ses espaces verts, il importe de nuancer sa présence et d'encadrer sa gestion. La notion des paysages culturels prend de plus en plus d'importance dans la conservation des biens patrimoniaux. Considérés au même titre que le cadre bâti et les vestiges archéologiques à titre de ressources culturelles, les paysages renforcent la compréhension du bien culturel et contribuent à la mise en valeur des éléments caractéristiques relatifs à l'environnement physique du Vieux-Québec : une Haute-Ville située sur le promontoire du cap Diamant et qui intègre les principaux ouvrages défensifs qui surplombent le fleuve et la campagne environnante et une Basse-Ville développée autour de Place-Royale et des installations portuaires.

Les espaces ouverts du site patrimonial sont également des caractéristiques importantes en lien avec la présence des fortifications. Ces lieux témoignent d'une dynamique intégrée entre le développement urbain et la défense de la ville à l'époque coloniale. Ces lieux renforcent également une autre particularité du système défensif de Québec, à savoir l'intégration de ses composantes à son environnement naturel. C'est ainsi que les notions de commandement, de flanquement et de défilement sont illustrées et continuent d'être perceptibles. La transmission des messages liés à ces notions requiert la conservation d'un dégagement, là où cela est encore possible, et une sensibilisation des intervenants à l'importance de ces paysages culturels et de ces dégagements dans la conception des projets, tant au sein qu'en marge du Vieux-Québec.

Gestion partagée

L'une des particularités du Vieux-Québec repose sur son mode de gestion. En effet, le maintien de l'intégrité du bien culturel est une responsabilité partagée qui incombe à la fois aux propriétaires privés (résidents, commerçants, entreprises) et aux organisations publiques qui entretiennent des biens patrimoniaux ou maintiennent des usages et fonctions traditionnels. À la lecture du plan de conservation du Site patrimonial du Vieux-Québec, on comprend la dynamique qui lie le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et la Ville de Québec, notamment par le biais d'ententes de développement culturel. Ceci dit, il serait important de faire valoir l'implication, le rôle et les responsabilités d'autres organisations. Ces mentions, à notre avis, démontreraient aux lecteurs l'une des particularités de gestion du Vieux-Québec ainsi que l'importance de la coordination des interventions dans l'atteinte d'objectifs communs.

En terminant, nous tenons à souligner le travail accompli par le personnel du Ministère dans cette démarche consultative. La gestion d'un site tel que le Vieux-Québec requiert des échanges constants entre les différents acteurs et c'est dans cet esprit que la planification du plan de conservation a été réalisée. Au cours des prochaines années, Parcs Canada poursuivra ces échanges et ces communications afin d'orienter et contribuer adéquatement à l'ensemble des projets qui s'y dérouleront.

N'hésitez pas à contacter M. Jo-Anick Proulx, gestionnaire des ressources culturelles, au 418 648-3381 ou à jo-anick.proulx@canada.ca pour toute question ou information supplémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes meilleures salutations.

Maryse Lavigne
Directrice
Unité de gestion de Québec
2, rue D'Auteuil
Québec (Québec) G1R 5C2

C.c. : M. Jo-Anick Proulx, gestionnaire des ressources culturelles

REÇU LE
29 AVR. 2019
Par